



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 25 septembre 2025

WFP/EB.2/2025/6-C/2/Add.1

Original: français

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Côte d'Ivoire (2019-2025)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays établi pour la Côte d'Ivoire pour la période 2019-2025. L'évaluation a porté sur l'ensemble des activités menées par le bureau de pays entre 2019 et 2024. L'équipe d'évaluation a formulé 6 recommandations principales et 16 recommandations subsidiaires; 5 sont d'ordre stratégique et 1 est d'ordre opérationnel.
2. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du Bureau du PAM en Côte d'Ivoire accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnatrice responsable:

Mme O. Hantz
Directrice de pays
courriel: olivia.hantz@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: formulation et mise en œuvre du prochain plan stratégique de pays Recommandation 1. Recentrer l'intervention du PAM sur les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire en renforçant les synergies opérationnelles entre les composantes du plan stratégique de pays	Unités du bureau de pays chargées de l'analyse et de cartographie de la vulnérabilité ainsi que des programmes avec l'appui d'un consultant pour la formulation du plan stratégique de pays (unités du bureau régional chargées de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que des programmes)	La recommandation est acceptée				
1.1 Actualiser l'analyse des zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et les chocs en réalisant des études comme l'analyse intégrée du contexte ou les analyses détaillées de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.	[Tous les partenaires institutionnels et d'exécution]	La recommandation est acceptée	1. Le bureau de pays fera une analyse de la récurrence de l'insécurité alimentaire sur la base des données du dispositif de suivi de la situation alimentaire (DISSA) des quatre dernières années pour éclairer le ciblage géographique du nouveau plan stratégique de pays	Unité du bureau de pays chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (unité du bureau régional chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité)	Décembre 2024	Terminée

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Le bureau de pays mettra à jour l'analyse intégrée du contexte en tenant compte à la fois des risques de choc naturel (inondation et sécheresse) et de la récurrence de l'insécurité alimentaire pour contribuer à l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays.	Unité du bureau de pays chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (unité du bureau régional chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et Siège)	Décembre 2024	Terminée
1.2 En vue de l'élaboration du prochain plan stratégique de pays, recenser les zones à fort potentiel d'impact et de synergies opérationnelles entre composantes du plan stratégique de pays afin de maximiser les actions de tous les intervenants et d'éviter la dispersion des ressources, conformément aux priorités gouvernementales et main dans la main avec les partenaires. Pour cela, le bureau de pays devrait élaborer une stratégie de ciblage qui prendra en compte l'insécurité alimentaire, la récurrence des chocs, les possibilités de partenariats et les priorités du Gouvernement.		La recommandation est acceptée	3. Dans la perspective de l'élaboration du nouveau plan stratégique de pays, le bureau de pays établira une stratégie de ciblage qui prendra en compte les analyses de la sécurité alimentaire, les résultats de l'analyse intégrée du contexte et de l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) ainsi que les priorités du Gouvernement.	Unités du bureau de pays chargées de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que des programmes (Unités du bureau régional chargées de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que des programmes)	Mars 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: phase d'initiation du prochain plan stratégique de pays (six premiers mois) Recommandation 2: Améliorer l'approche de renforcement des capacités nationales grâce à une meilleure opérationnalisation de la politique du PAM en la matière dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la nutrition, de la préparation aux situations d'urgence, de la résilience et des systèmes alimentaires	Unités du bureau de pays chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi (bureau régional et Siège) (bureaux de pays et centres d'excellence ayant une expérience avérée dans le renforcement des capacités des pays)	La recommandation est acceptée				
2.1 Améliorer la détermination des mesures visant à renforcer les capacités en réalisant des diagnostics des besoins à l'échelle des systèmes que le PAM veut renforcer (alimentation scolaire et nutrition, préparation aux situations d'urgence, résilience et systèmes alimentaires).	[Partenaires institutionnels stratégiques: ministères concernés]	La recommandation est acceptée	1. Le bureau de pays organisera des consultations afin de déterminer les besoins des différents acteurs en matière de renforcement des capacités.	Unité du bureau de pays chargée des programmes/consultant externe	Juin 2026	Non commencée
2.2 Élaborer une stratégie de renforcement des capacités institutionnelles en concertation avec les institutions concernées, qui donne la priorité aux éléments clés tout en favorisant un impact et une pérennité plus importants.		La recommandation est acceptée	2. Sur la base des consultations tenues, le bureau de pays élaborera une stratégie de renforcement des capacités institutionnelles.	Unité du bureau de pays chargée des programmes/consultant externe	Juin 2026	Non commencée

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.3 Pour cela, utiliser les ressources et outils institutionnels disponibles et échanger avec les bureaux pays et les centres d'excellence ayant de l'expérience dans le domaine du renforcement des capacités nationales		La recommandation est acceptée	3. Le Siège organisera à l'intention du personnel des unités du bureau de pays chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi un atelier de formation sur les outils disponibles en interne en matière de renforcement des capacités.	Unité du Siège chargée du renforcement des capacités, Centre d'excellence régional de lutte contre la faim et la malnutrition (CERFAM) (Unité du bureau régional chargée des programmes, unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et suivi ainsi que des programmes/consultant externe)	Décembre 2025	Non commencée
			4. Le bureau de pays répertoriera dans une matrice les indicateurs relatifs au renforcement des capacités pour mieux suivre les résultats obtenus en la matière.	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi ainsi que des programmes/consultant externe (Unité du Siège chargée du renforcement des capacités, unité du bureau régional chargée des programmes, CERFAM)	Juin 2026	Non commencée

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: au démarrage du prochain plan stratégique de pays et à la fin de chaque année Recommandation 3: Renforcer les partenariats multisectoriels stratégiques, notamment avec les institutions nationales et les autres entités des Nations Unies, pour traiter des enjeux systémiques, notamment en lien avec la résilience et la gestion des crises.	Direction du bureau de pays et unités chargées des partenariats et des programmes (unité du bureau régional chargée des programmes) [Partenaires institutionnels stratégiques: ministères concernés]	La recommandation est acceptée				
3.1 Cartographier les institutions impliquées dans la résilience et la gestion des crises en tenant compte de l'approche du PAM (intégration de la nutrition, lien avec l'alimentation scolaire, ciblage des groupements de femmes, etc.).	[Entités des Nations Unies, partenaires techniques et financiers, centres de recherche]	La recommandation est acceptée	1. Avec l'appui de l'unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi, le bureau de pays procédera à une cartographie générale des acteurs à l'œuvre dans les domaines de la résilience, de la gestion des crises et de la cohésion sociale (matrices 3W ou 5W – qui fait quoi, où, quand et pour qui).	Unités du bureau de pays chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi ainsi que des programmes	Mars 2026	Non commencée

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Définir des objectifs stratégiques à moyen et long terme, reposant notamment sur les stratégies de renforcement des capacités nationales, et les inscrire dans des accords-cadres pluriannuels indépendants des ressources disponibles à court terme.		La recommandation est acceptée	2. Sur la base de la stratégie de renforcement des capacités évoquée à la recommandation 2.2, le bureau de pays signera des accords de partenariat pluriannuels avec les ministères clés pendant la durée de mise en œuvre du plan stratégique de pays.	Unité du bureau de pays chargée des programmes/consultant externe	Décembre 2026	Non commencée
3.3 Effectuer une revue annuelle des accords-cadres, y compris du plan de travail annuel défini en commun accord avec les institutions concernées et sur la base des ressources disponibles.		La recommandation est acceptée	3. À la fin de chaque année, le bureau de pays examinera les plans de travail afin de procéder à des ajustements budgétaires compte tenu des ressources disponibles.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Janvier 2027	Non commencée
3.4 Renforcer les approches menées conjointement avec le système des Nations Unies afin de maximiser les synergies programmatiques, de renforcer l'impact et la cohérence des interventions et d'optimiser la mobilisation des ressources.		La recommandation est acceptée	4. Le bureau de pays contribuera à deux projets conjoints du système des Nations Unies (les agropoles et le projet de résilience Nord)	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: pendant la phase de formulation et les six premiers mois de mise œuvre du prochain plan stratégique de pays Recommandation 4: Redéfinir la valeur ajoutée du PAM et la stratégie de création d'impact dans le domaine de la résilience.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (Unité du bureau régional chargée des programmes) [Partenaires institutionnels impliqués dans la résilience (Ministère chargé de l'agriculture, du développement rural et de la production vivrière, Ministère de l'environnement et du développement durable et autres institutions clés chargées de la résilience)]	La recommandation est acceptée				
4.1 Développer une composante de renforcement des capacités nationales pour mettre à l'échelle les résultats obtenus		La recommandation est acceptée Le bureau de pays élaborera une stratégie de renforcement des capacités et de transfert de compétences, bien qu'il ne prévoie pas de mise en œuvre directe. Les bonnes pratiques seront consignées pour favoriser le partage d'expériences et la mise à échelle.	1. Le bureau de pays veillera à ce que les bonnes pratiques en matière de résilience soient consignées et diffusées.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (Unité du bureau régional chargée des programmes)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 En lien avec la recommandation 3.1, cartographier les institutions clés chargées de la résilience et établir un partenariat stratégique avec elles		La recommandation est acceptée	2. Le bureau de pays cartographiera les acteurs clés dans le secteur de la résilience (voir la recommandation 3.1) et nouera des partenariats avec eux s'ils sont pertinents au regard de la stratégie qui est la sienne.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Mars 2026	En cours
4.3 Intégrer la mise en œuvre directe dans une approche destinée à expérimenter des mesures, et en tirer des enseignements à l'appui du renforcement des capacités nationales.		La recommandation est acceptée	3. Le bureau de pays veillera à ce que les bonnes pratiques en matière de résilience soient consignées et diffusées.	Unité du bureau de pays chargée des programmes (Unité du bureau régional chargée des programmes)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: pendant la phase de formulation du prochain plan stratégique de pays Recommandation 5: Améliorer l'analyse des perspectives de mobilisation des ressources et définir des objectifs réalistes pour le prochain plan stratégique de pays	Direction du bureau de pays et unité chargée des partenariats [Donateurs]	La recommandation est acceptée				
5.1 Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources réaliste, qui prenne en compte les priorités des donateurs et la valeur ajoutée du PAM, notamment vis-à-vis du renforcement des capacités nationales, et qui s'inscrive dans la durée grâce à des financements pluriannuels.		La recommandation est acceptée L'expérience montre qu'il est difficile de mobiliser des fonds en faveur du renforcement des capacités. C'est pourquoi le nouveau plan stratégique de pays intègre cette modalité dans l'ensemble des activités, sans en faire un effet direct spécifique.	1. Le bureau de pays élaborera une stratégie de mobilisation des ressources réaliste. 2. Lors des réunions du Comité de gestion des ressources, le bureau de pays indiquera les financements disponibles pour les activités de renforcement des capacités.	Direction du bureau de pays et unité chargée des partenariats Direction du bureau de pays et unité chargée des partenariats/unité chargée du budget et de la programmation	Octobre 2025 Octobre 2025	En cours En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2 Prévoir davantage de ressources pour les bureaux du PAM sur le terrain ainsi que dans les ministères concernés afin de renforcer les synergies intra et interministérielles.		La recommandation est acceptée	3. Le bureau de pays renforcera sa présence sur le terrain afin d'optimiser les coûts et d'assurer une meilleure cohérence avec le développement des opérations à Bouna et Guiglo. Un employé du PAM sera détaché auprès du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.	Direction du bureau de pays et unités chargées des partenariats, ainsi que du budget et de la programmation	Décembre 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: lors de la phase d'initiation du prochain plan stratégique de pays, puis au fil de la mise en œuvre de celui-ci Recommandation 6: Améliorer le système de suivi et d'évaluation pour perfectionner l'analyse des résultats obtenus, notamment en matière de renforcement des capacités	Unités du bureau de pays chargées du suivi et de l'évaluation ainsi que des programmes (bureau régional et Siège) [Partenaires d'exécution et universités/instituts de recherche]	La recommandation est acceptée				
6.1 Élaborer un système de suivi et d'évaluation adapté pour mesurer les résultats du renforcement des capacités. Pour cela, étoffer la composante qualitative du suivi et de l'évaluation et établir un tableau de suivi du renforcement des capacités sur la base de la stratégie préconisée dans la recommandation 2. Pour ce faire il faudra renforcer les capacités du bureau de pays, avec l'aide de l'unité chargée de l'appui au renforcement des capacités au sein du bureau régional ou du Siège.		La recommandation est acceptée	1. Le bureau de pays organisera à l'intention du personnel des unités chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi un atelier de formation sur les outils disponibles en interne en matière de renforcement des capacités (voir la recommandation 2.3)	Unités du bureau de pays chargées du suivi et de l'évaluation ainsi que des programmes (bureau régional et Siège)	Mars 2026	Non commencée
			2. Le bureau de pays répertoriera dans une matrice les indicateurs relatifs au renforcement des capacités pour mieux suivre les résultats obtenus en la matière (voir la recommandation 2.3).			

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.2 Consigner dans le détail les processus de mise en œuvre des mesures prévues et réaliser des exercices d'apprentissage, en particulier pour les innovations et les projets pilotes (revues après action ou ateliers de partage d'expériences, par exemple).		La recommandation est acceptée	3. Le bureau de pays examinera la mise en œuvre des projets pilotes, notamment ceux ayant trait à la résilience, à l'assurance climatique, aux achats locaux et passage au numérique pour les cantines.	Unités du bureau de pays chargées des programmes (résilience) ainsi que du suivi et de l'évaluation (Unité du bureau régional chargée des programmes et Siège)	Décembre 2027	Non commencée